

# ESG

# INFORMATION



N° 7 SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1973

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'ESG INFORMATION s'adresse d'abord aux parents de nos élèves. Au rythme d'une parution par trimestre, cette revue permet de traiter certains problèmes de fond, d'apporter des explications complémentaires aux communications transmises par circulaires, de présenter une chronique des événements de la vie scolaire, de répondre, dans la mesure où les problèmes soulevés ont un intérêt général, aux questions posées par les parents. A l'avenir, si ses lecteurs en manifestent la volonté - ou le courage - ESG INFORMATION pourra devenir aussi un terrain de libre expression réciproque.

Dans les possibilités d'échanges déjà offertes, une confrontation des points de vue entre les avis de l'Ecole et ceux de la Famille a souvent permis non seulement une meilleure compréhension réciproque mais surtout une adaptation améliorée de la démarche éducative.

A ce point de vue, je suis frappé de l'évolution des rapports entre les parents et l'école. Si la fréquentation des réunions traditionnelles du premier trimestre correspond à celle des années passées - près du 70 % des élèves sont représentés -, le mode d'intervention des parents a changé. Cette évolution n'est pas souvent manifeste lorsqu'il s'agit de prendre la parole devant une assemblée nombreuse; elle apparaît au niveau du contact individuel soit personnel soit téléphonique.

Il y a d'abord une prise de conscience; les parents ne viennent plus seulement quérir des renseignements, ils apportent des avis, formulent des critiques, émettent des suggestions. Une véritable participation s'instaure; bien conduite et dans la mesure où les compétences de chacun seront respectées, elle profitera à tous.

Il y a aussi, par des témoignages de parents inquiets et souvent paniqués devant les frasques de leurs grands enfants, une manifestation nouvelle de la confiance accordée à l'école. Coup sur coup, je viens de recevoir trois téléphones angoissés. Que faire, se demandaient des parents, pour améliorer certains comportements: mensonges systématiques, chapardages variés, réflexions insolentes, fréquentations douteuses, attitude blasée, sans intérêt en dehors de la musique pop, des habits élimés, de la bande de copains ?

Je le dis sans détour; face à toutes les démissions, j'admire l'attitude de parents qui réagissent dans des conditions difficiles. Sentant que l'avenir de leur enfant peut être un naufrage, ils recherchent sans complaisance l'explication d'un échec momentané, prennent conseil, agissent enfin. L'éducation est un art trop complexe pour suggérer une formule toute faite mêlant un pourcentage donné de compréhension, de fermeté, de respect, d'encouragement, de récompense. Et pourtant, c'est un peu de cela. Eduquer est une oeuvre de longue haleine présentant une alternance d'échecs et de succès, l'essentiel étant que les premiers n'excluent pas les seconds.

Michel DUCREST  
Directeur de l'ESG

# INNOVATIONS

L'innovation appartient à toute évolution normale. Pourtant, il arrive qu'elle soit ressentie comme inutile voire dangereuse. En éducation, plus qu'ailleurs, l'innovation doit être réfléchie, progressive et respecter la personnalité naissante de l'enfant tout en préservant de façon absolument impérative son avenir scolaire.

L'évolution dans laquelle nous sommes s'inscrit dans un contexte très large caractérisé par une socialisation de la culture et une démocratisation des études. Toute politique de démocratisation des études suppose, pour être efficace non seulement la liberté d'accès aux études secondaires mais encore une adaptation des structures, des programmes et des méthodes de façon qu'ils puissent convenir au niveau de développement intellectuel de n'importe quel écolier.

Jusqu'il y a peu de temps, on estimait en général qu'il fallait placer les élèves, à la sortie de l'école primaire, dans des filières bien caractérisées correspondant à des sections qui pouvaient être littéraires, commerciales, générales. On estime aujourd'hui qu'il faut abandonner ce système horizontal qui non seulement englobe toutes les couches sociales mais intéresse aussi bien ceux qui se destinent aux professions libérales que ceux qui travailleront dans l'industrie, le commerce, l'agriculture ou l'artisanat.

Ainsi, l'école secondaire devient un cycle d'orientation où les élèves d'une même classe d'âge sont rassemblés, où l'enseignement de base est identique et ne souffre de diversité que dans le choix de certaines branches, la méthode en usage et l'étude du programme qui sera plus ou moins approfondie.

Cette conception nouvelle a été approuvée par le Conseil d'Etat le 18 juillet 1972; elle a pu être concrétisée dans les districts du sud du canton qui bénéficient de nouvelles constructions scolaires. En outre, le Conseil d'Etat prenait, le 17 septembre dernier, un nouvel arrêté relatif à l'intégration au degré secondaire des anciennes classes d'orientation (OP) et des classes ménagères.

En ville de Fribourg, tout comme dans le district de la Sarine, en attendant la réalisation de nouvelles constructions scolaires, l'application intégrale du nouveau système est reportée à deux voire trois ans, temps durant lequel St-Michel et Ste-Croix continueront à recevoir, dès leur sortie de l'école primaire, les élèves qui se destinent aux études gymnasiales. Par contre, toutes les anciennes classes d'orientation ont été rattachées à l'une des deux écoles secondaires de la ville.

Ainsi, à l'ESG, malgré le départ de la section allemande, l'effectif des élèves a considérablement augmenté et atteint aujourd'hui le chiffre de 880. Par ailleurs, la dispersion des locaux scolaires situés, pour l'enseignement des branches générales, dans sept maisons et dans cinq localités différentes, complique considérablement les tâches d'organisation et de gestion.

Aussi, la direction de l'Ecole a été élargie; une collaboration nouvelle a été instaurée par l'activité de maîtres principaux. Ceux-ci

- assurent le contrôle des absences des élèves;
- prennent toutes les mesures utiles à une bonne discipline d'ensemble;
- reçoivent les élèves envoyés à leur bureau et choisissent, s'il y a lieu, une sanction appropriée; ils transmettent au directeur les cas graves;
- apportent aux professeurs un appui dans tous les domaines où leur collaboration est sollicitée;
- partagent avec les maîtres de classe la responsabilité des contacts avec les parents en abordant plus spécialement les problèmes de comportement;
- se tiennent à disposition des élèves pour les informer et, cas échéant, les diriger vers les personnes ou services compétents;
- veillent au bon état des locaux et des équipements; pourvoient, selon les besoins, à la fourniture ou au remplacement du matériel défectueux;
- participent, avec le directeur et l'adjoint de direction, au Conseil de direction de l'Ecole.

Toutes ces tâches d'encadrement ont été complétées par des cours d'appui dans les disciplines fondamentales. Ainsi, un élève qui éprouve des difficultés en français, en allemand ou en mathématiques peut recevoir des explications complémentaires et rejoindre beaucoup plus facilement ses camarades plus doués. Il est vrai qu'il faut encore vouloir bénéficier de cet avantage puisque tout apprentissage implique la collaboration de celui à qui il s'adresse.

Michel DUCREST  
Directeur de l'ESG

La rentrée scolaire a eu lieu le 3 septembre. Les maîtres ont montré l'exemple et se sont réunis en conférence générale le matin. Les élèves ont suivi cette voie l'après-midi et ils ont été répartis en 33 classes :

- 22 sont installées dans le bâtiment principal
- 6 à l'ancienne école secondaire des jeunes filles, au Gambach,
- 2 à Farvagny,
- 3 à la villa Caecilia à Fribourg.

(Ces chiffres seront modifiés à la suite de l'intégration des sections pratiques.)

Le 12 septembre, les meilleurs nageurs de notre école sont allés à Bulle se mesurer à leurs camarades de l'école secondaire de la Gruyère. Ils sont rentrés à Fribourg fiers de la très jolie victoire qu'ils avaient remportée. Nos félicitations.

La santé des élèves fait l'objet d'une surveillance attentive. Du 17 au 21 septembre, le médecin scolaire a procédé aux visites médicales des élèves de 2e année et effectué les contrôles antituberculeux. D'autre part, à la fin octobre, maîtres et élèves ont subi l'examen radiophotographique de leurs poumons.

Le 19 septembre, 8 élèves de l'école se rendaient à Zoug pour participer aux rencontres sportives organisées dans le cadre du sport scolaire. Quelques jours plus tard, des élèves de l'école ont pris part avec succès aux manifestations sportives mises sur pied par "Jeunesse et Sport" à l'occasion du Comptoir de Fribourg. Saluons au passage la victoire de Pierre Alain Galley dans l'épreuve de cross country en catégorie 1958.

Dans le cadre de l'information professionnelle, M. Thévoz a organisé des visites guidées du Comptoir de Fribourg. Ces visites ont remplacé les visites du Comptoir par classes qui étaient devenues beaucoup plus une course aux prospectus qu'une visite profitable. De nombreux élèves ont eu l'occasion, cette année, de mieux connaître les métiers du bois, de la maçonnerie, de la boulangerie et de l'imprimerie.

Le 29 septembre: c'est la St-Michel. Le hasard a voulu, et c'est bien ainsi, que la fête du Directeur tombe sur un jour de classe. Plaignons les élèves (et les maîtres) dont le directeur porte un prénom qui se fête en juillet ou en août. Un après-midi de congé a permis à chacun de regarder ce jour-là passer le cortège de la Gruyère au Comptoir de Fribourg.

"L'école secondaire de demain", c'est le souci de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre société. C'est aussi le titre d'un rapport qui a été étudié par le séminaire de la Croces (Conférence romande des chefs d'établissements secondaires). M. Ducrest, directeur, a participé à cette réunion, tenue à Gruyères du 2 au 5 octobre, et en a assumé l'organisation.

Une équipe de la TV romande, préparant un dossier sur l'apprentissage et l'entrée des jeunes dans la vie pratique, a tourné quelques scènes à l'école le mardi 9 octobre. Ces prises de vue seront intégrées à une émission de Temps Présent programmée en février-mars 1974.

Les 8, 10 et 11 octobre, les parents d'élèves ont été invités à participer à des réunions à l'école. Chacune traitait de problèmes particuliers aux différents degrés (adaptation à l'école secondaire, orientation professionnelle et information sexuelle). On a remarqué avec plaisir que la partie de la soirée réservée à la discussion n'a plus été le moment pénible où chaque participant regarde autour de soi pour savoir qui aura le courage de prendre la parole... que personne d'ailleurs ne prend. Il est heureux de constater que l'on utilise de plus en plus le droit d'expression... 800 personnes ont pris part aux différentes réunions.

Le 25 octobre, 250 parents d'élèves ont assisté à la présentation de la série audio visuelle "Avant d'aimer", qui sera montrée et commentée aux élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années dans le cadre de l'information sexuelle à l'école. La discussion qui a suivi fut nourrie et les avis exprimés contribueront à une amélioration permanente de cette initiative importante.

Si l'on se plaint souvent d'un manque d'intérêt, d'engagement de la jeunesse actuelle, les élèves de l'école ont montré que cette assertion pessimiste ne saurait être généralisée. Ils ont répondu généreusement à l'appel qui leur avait été fait pour vendre les écus d'or au profit de la sauvegarde des sites de la Suisse. Ils ont renouvelé leur geste bénévole en collaborant, quelques semaines plus tard, à la vente de savonnettes pour les handicapés mentaux. Leur travail a rapporté la somme de 4'000 francs et nous remercions tous les élèves de leur dévouement.

A deux reprises, le 24 octobre et le 7 novembre, les classes I A et I D ont participé, avec enthousiasme, ferveur et émotion, au jeu télévisé "Qui dit mieux?". Jamais, la salle des maîtres, transformée pour l'occasion en salle TV, n'avait connu autant d'animation et de fièvre. Comme nous n'avons pas gagné, consolons-nous en pensant que "l'essentiel est de participer".

La pause de la Toussaint a été chaleureusement accueillie par tous, maîtres et élèves. L'école s'est trouvée silencieuse du 27 octobre au 5 novembre.

La coordination des efforts est l'un des moyens d'augmenter leur efficacité. A cet effet, des réunions, une dizaine, ont groupé les maîtres de l'école enseignant les mêmes branches. Ce fut une occasion de mettre en commun certains problèmes et d'établir des objectifs communs.

Dans ce but également, des épreuves communes, subies par l'ensemble des élèves, ont été organisées pour chacune des années de cours et pour chacune des branches principales (français, allemand, mathématiques). Les expériences faites lors de ces épreuves devraient permettre une amélioration du travail scolaire.

L'intégration des sections pratiques au degré secondaire a été effective à la suite d'une séance tenue le 5 novembre par la Commission de district; les chiffres de la première mention de cette chronique se trouvent ainsi modifiés; on découvrira la nouvelle situation dans "L'ESG en chiffres".

---

DATES DE L'ANNEE SCOLAIRE 1973-1974

<u>Vacances de Noël</u>	:	du samedi 22 décembre 1973 à 12 h. au lundi 7 janvier 1974 à 8 h.
<u>Vacances de carnaval</u>	:	du samedi 23 février 1974 à 12 h. au lundi 4 mars 1974 à 8 h.
<u>Vacances de Pâques</u>	:	du mercredi 10 avril 1974 à 16 h. au lundi 22 avril 1974 à 8 h.
<u>Vacances d'été</u>	:	du samedi 29 juin 1974 à 12 h. au lundi 2 septembre 1974 à 8 h.

---

## STATISTIQUE DES ELEVES

### 1. Provenance

- Ville de Fribourg	329		
- Cercle scolaire	421		
- Cercle scolaire (classes P)	123		
- Hors cercle	7	Total	880 élèves

Les chiffres cités sont ceux de la rentrée de septembre 1973; Ils peuvent varier de quelques unités à la suite de contrôles effectués auprès des secrétariats communaux. A la rentrée 1972, l'effectif était de 699 élèves. L'augmentation considérable s'explique par l'intégration de la section pratique qui compense largement le départ de la section allemande (69 élèves).

### 2. Répartition

#### - Bâtiment principal

7 classes de 1ère année	182 élèves		
7 classes de 2e année	164 élèves		
8 classes de 3e année	179 élèves	Total	525 élèves

#### - Gambach

4 classes de 1ère année	87 élèves		
2 classes de 2e année	47 élèves	Total	134 élèves

#### - Farvagny

1 classe de 1ère année	23 élèves		
1 classe de 2e année	20 élèves	Total	43 élèves

#### - Villa Caecilia (Fribourg)

2 classes pratiques			
9e année	36 élèves		
1 classe pratique			
8e année	19 élèves	Total	55 élèves

#### - Marly

4 classes pratiques	65 élèves		
---------------------	-----------	--	--

#### - Avry-sur-Matran

2 classes pratiques	38 élèves		
---------------------	-----------	--	--

#### - Posat

1 classe pratique	20 élèves	Total	123 élèves
-------------------	-----------	-------	------------

## LE CENTRE, C'EST LA MAISON

Lors d'une visite à un centre de loisirs nouvellement créé, un de mes amis se fit expliquer le pourquoi et le comment de ces lieux offerts aujourd'hui à notre jeunesse. La société, lui fut-il répondu, se doit de fournir aux jeunes des occasions de rencontre. Elle n'a pas le droit de les laisser livrés à eux-mêmes. Elle a le devoir de leur procurer les moyens de s'extérioriser, de pratiquer leurs hobbies, voire de se défouler...

Et l'école, par ailleurs, quel rôle joue-t-elle encore ?...  
... et pour remplir sa tâche au mieux, doit-elle être traditionnelle, directive, non directive, institutionnelle? Questions que l'on se pose de nos jours et auxquelles les réponses données ont souvent ceci de commun qu'elles sont péremptoires, doctrinaires, exclusives. Le monde scolaire n'est épargné ni par la passion, ni par le conflit, ni par la volonté de puissance. En tout cas, plus les techniques pédagogiques se développent, plus le risque est grand de voir l'enfant servir de champ d'expérience. Il ne faudrait pas oublier que la pédagogie est faite pour l'enfant, et non l'enfant pour la pédagogie.

Quant aux parents, certains, nourrissant pour leurs rejetons des ambitions néfastes, en attendant des performances scolaires deshumanisantes. D'autres, au contraire, laissent en ja-chère, en leurs enfants, des dons évidents qu'un encouragement donné au bon moment aurait fait éclater.

Le vrai service que parents et enseignants doivent rendre aux adolescents, c'est de les motiver de telle manière qu'ils assimilent les connaissances qui leur permettront de devenir

des hommes faits. Et en même temps, ce service consiste à sonner aux adolescents le goût de cette liberté qui leur fera considérer avec le dédain qui convient les asservissements technologiques et les vanités sociales dont la société contemporaine foisonne. Les enfants ne sont là ni pour illustrer leurs géniteurs ni pour constituer la matière première des pédagogocrates. Aussi le meilleur service qu'on leur rendra est de susciter en eux la volonté même de servir.

En ce domaine capital de la formation de la jeunesse, d'aucuns attendent trop de la société en général ... et de l'école en particulier. Le centre, c'est d'abord la maison. Ces mots pourraient faire mal aux enfants qui n'ont pas de maison parce que leur foyer a été détruit. Pour ceux-là, jamais la société ne sera trop attentive, trop intelligemment généreuse. Mais pour parents et enfants qui bénéficient d'un foyer normal, le centre, le vrai, l'irremplaçable, c'est la maison.... la maison où (la télévision maîtrisée) il y a du temps pour parler, jouer, chanter, prier ensemble... Malgré toutes les idées qui courent - et qui finiront bien par s'essouffler - la famille demeure le lieu d'élection propre à l'épanouissement de chacun.

Louis GIRARD



# DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

## ERZIEHUNGS- UND KULTUSDIREKTION

Fribourg, le 10 octobre 1972

### Directives concernant les Ecoles secondaires du degré inférieur

Voici, rassemblées en un seul document, diverses prescriptions en vigueur, concernant la durée de la scolarité, l'entrée en apprentissage, les congés spéciaux et l'enseignement ménager.

#### 1. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité obligatoire est de neuf ans, pour filles et garçons, à raison d'au moins 38 semaines d'école par an. Cette obligation entre en vigueur le 1er septembre 1972.

#### 2. Entrée en apprentissage

Les adolescents peuvent entrer en apprentissage à condition qu'ils aient achevé leur scolarité obligatoire (neuf ans) et atteint l'âge de 15 ans révolus (Loi d'application du 4 février 1969 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle du 20 septembre 1963).

#### 3. Congés spéciaux

En prévision de l'entrée en vigueur du Cycle d'orientation, les congés doivent être restreints, autant que possible. Demeure réservé l'arrêté du Conseil d'Etat du 31 juillet 1965, concernant les sections agricoles.

Les parents sont tenus de fournir une attestation écrite; la décision appartient au directeur.

#### 4. Enseignement ménager

L'enseignement ménager doit être inclus dans les trois dernières années de la scolarité obligatoire.

Pendant une période transitoire, les directeurs et les inspectrices responsables de cet enseignement prendront les mesures utiles pour l'organiser en fonction des possibilités régionales.

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Max Aebischer



# DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

## ERZIEHUNGS- UND KULTUSDIREKTION

### CONDITIONS DE PROMOTION DANS LE CYCLE D'ORIENTATION, SECTION DE LANGUE FRANCAISE, POUR L'ANNEE 1973-1974

---

1. Les notes sont données d'après l'échelle 6, très bien, à 1, très mal. On peut les fractionner en  $\frac{1}{2}$ .
2. Les élèves sont promus à la classe supérieure s'ils ont obtenu la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.
3. Pour le calcul de la moyenne générale, les branches dotées de plus de trois leçons hebdomadaires sont affectées du coefficient 2; les autres du coefficient 1. (Toutes les branches du programme sont représentées par une seule note et comptent dans le calcul de la moyenne.)
4. Le groupe éliminatoire comprend:
  - a. pendant les trois années et dans toutes les classes, la langue maternelle, la seconde langue et les mathématiques;
  - b. en outre, dans la section littéraire et pendant les trois années, le latin.
5. En règle générale, les notes obtenues au cours du troisième trimestre sont déterminantes pour la promotion.
6. Un élève qui répète une classe et qui n'obtient pas à la fin de l'année des résultats suffisants ne peut pas, en règle générale, continuer ses études dans la même section.

Fribourg, le 6 novembre 1973

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Max Aebischer

# PERSONNEL DE L'ESG

## 1. Direction

DUCREST Michel, directeur	Avenue du Moléson 10	22 48 97
BURGY Pierre, adjoint de direction	Route Henri-Dunant 7	22 56 41
BAYS André, maître principal (Gambach)	Beaumont 14	24 32 31
BOVET Bernard, maître principal (Farvagny)	1726 Farvagny	31 12 36
CUENNET Jean-Cl., maître principal (ESG)	1754 Noréaz	30 17 60
GALLEY Victor, maître principal (sec-tions P)	Route de Villars 15	24 84 24

## 2. Groupe ESG

<u>Maîtres principaux</u> : BURGY Pierre, classes de 3e année		
CUENNET Jean-Claude, classes de 1e et de 2e année		
Baechler Jean-Paul	Place Petit-St-Jean 11	22 10 58
Bérard Jacques	Villars-Vert 24	
Bovet Michelle, Mlle	Rue de Morat 242	23 33 69
Brodard Albert	Im. Lorette, 1722 Bourguillon	22 23 38
Burgy Pierre	Rte Henri-Dunant 7	22 56 41
Cosandey Georges	Pérolles 15	
Cuennet Jean-Claude	1754 Noréaz	30 17 60
Darbella Edmond	Avenue J.-M. Musy 8	22 90 09
Descloux André	Ch. des Grottes 6	22 54 40
Ducrest Michel	Av. du Moléson 10	22 48 97
Gautron Marcel	Av. J.-M. Musy 6	22 76 62
Genoud Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30 14 00
Girard Louis	Champ-des-Fontaines 26	22 93 09
Gisler Louis	Bellevue 6	23 38 25
Goumaz Roland	Ch. des Grottes 14	23 34 02
Grünenfelder Alfons	Rue d'Or 20	22 20 85
Hauser Christiane, Mme	Ch. Ste-Agnès 10	22 99 64
Imberechts Madeleine, Mme	1751 Neyruz	37 15 37
Jahn Alfred	Moncor 25	24 98 00
Lavanchy Philippe	c/o Schaller, rue de Lausanne 14	22 77 97
Leuenberger Gabriel, pasteur	Ch. des Grottes 2	22 74 10
Maillard Marc	Chamblioux 28	
Monney Bernard	Grand-Pré 1	24 93 96
Morel Bernard	1782 Belfaux	45 16 86
Moret Oscar	Grand-Rue 58	22 53 71
Pauchard André	c/o Meuwly, 1700 Givisiez	23 45 29
Piqué Pierre	Villars-Vert 21	24 71 08
Portmann Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2	24 36 52
Progin Daniel	R. Centre 10, 1723 Marly	22 15 49
Rappaz Jean-Maurice	Av. Général-Guisan 54	26 36 62
Rast Jean	Grand-Fontaine 10	23 21 19
Repond Pierre	Ch. des Grottes 11	22 81 63
Schmutz Georges	Grand-Torry 17	22 09 97
Schnarenberger Henri	Place du Collège 15	22 67 28
Schwaller Jean-Marc	1782 Belfaux	45 16 53
Sparenberg Charles	Champriond 3	24 59 50
Sujecki Ladislav	Rue Pierre-Aeby 182	22 08 65
Urrutia Rubben	Schlossgasse 6, 3280 Morat	71 45 50
Vallat Gabriel	Ch. des Roches 8	23 18 79

## 3. Groupe Gambach

<u>Maître principal</u> : BAYS André		
Antille Yolande, Mlle	Av. de Granges-Paccot 2	
Bays André	Beaumont 14	24 32 31

Bongard Daniel	Rue Reichlen 4	22 83 93
Despond Gilberte, Mme	Villars-Vert 14	24 40 80
Labga Aïssa	Riant-Coteau 40	
Python Marie-Claire, Mme	Rte de Berne 42	22 85 34
Repond Jacques	Grand-Rue 31	23 39 16
Vuichard Alexandra, Mlle	Rue des Alpes 38	22 68 78

#### 4. Groupe Farvagny et section pratique de Posat

Maître principal : BOVET Bernard

Bouverat François	Rue Grimoux 26	22 35 21
Bovet, Soeur Anna	1725 Ecuwillens	31 14 00
Bovet Bernard	1726 Farvagny-le-Grand	31 12 36
Bovet Suzanne, Mme	1726 Farvagny-le-Grand	31 12 36
Carrel Auguste, abbé	1726 Farvagny-le-Grand	31 12 29
Despont Louis	Champ-des-Fontaines 29	22 51 34
Fragnière Marie-Paule, Mlle	1631 Gumefens (029)	5 22 65
Reynaud Maurice	1726 Farvagny-le-Grand	31 16 64
Sapin Michel	1726 Farvagny-le-Grand	
Vial Albert	Moncor 19, 1752 Villars s/ Glâne	24 47 06

#### 5. Groupe des sections pratiques

Maître principal : GALLEY Victor

##### a) Villa Caecilia

Barbey Jean-Pierre, abbé	Av. Général-Guisan 18	22 29 81
Carrel Bernard	Av. de Gambach 31	24 36 45
Carrel Marcel	Rte Henri-Dunant 9	23 36 32
Kolly Albin	Rte de Villars 3	24 48 29
Sansonnens Bernard	Rue Pierre-Aeby 210	22 44 60
Schneuwly Georges	Ch. des Primevères 33	24 39 84
Zillweger René	Rte du Vieux-Chêne 53	
	Champ-des-Fontaines 25	23 47 02

##### b) Avry-sur-Matran

Cotting, Soeur Candide	1751 Neyruz	37 14 44
Formerly Clotaire	Rte de Berne 46	23 31 16
Maillard Georges	1754 Rosé	30 18 33
Rudaz Marianne, Mlle	1751 Neyruz	

##### c) Marly, Grand-Pré

Barras Marguerite, Mlle	Combettaz 279, 1723 Marly	46 12 79
Collomb Marcel	1724 Montévraz	33 19 13
Comte, Soeur Marie-Claire	1724 Praroman	33 14 20
Cuennet Jean-Claude	c/o Pères du St-Sacrement	46 32 91
Déglise Jacques	Rte du Centre 27, 1723 Marly	46 55 31
Maradan André	Marly-Centre A7	46 22 81
Mauron Ernest	Ch. Fleuri 8, 1723 Marly	46 17 10
Mayer Béatrice, Mme	Imp. Colline 4, 1723 Marly	46 11 16

#### 6. Orientation professionnelle et psychologie scolaire

Kaech Pierre	Ch. des Cliniques 27	24 10 52
Morel Clovis	Rte des Pralettes 238, Marly	46 59 63
Thévoz Jean-Bernard	Rte de Chésalles 108, Marly	46 39 57

#### 7. Services généraux

Schneider Charles, concierge	Derrière-les-Remparts 9	22 35 85
Bertschy Marianne, secrétaire	Rte Neuve 8	23 32 26
Hostettler Janine, secrétaire aux.	Rte de Villars 1	24 95 30

"PARENTS, A VOS CRAYONS..."

COMMENT FAIRE POUR AIDER VOTRE FILS ?

Les devoirs à la maison font l'objet de nombreuses discussions: les élèves ne les aiment pas; les maîtres estiment que, souvent, ces devoirs sont mal faits et que les leçons ne sont pas sues; l'opinion des parents oscillent entre le fait qu'il y a trop ou trop peu de devoirs. Qu'il serait simple de résoudre ce problème ardu en faisant table rase: supprimons ces tâches fastidieuses!

En classe, les élèves, sous la direction des maîtres, acquièrent de nouvelles connaissances, s'essaient au jugement et au raisonnement; ils effectuent un travail dans un groupe restreint; chacun y est solidaire du travail de l'autre.

L'élève saura vraiment s'il a compris une matière quand, seul, face à elle, il sera capable d'en expliquer l'essentiel; cette compréhension lui imposera peut-être de s'exercer: essayer de résoudre, seul, un problème, appliquer une règle grammaticale ou saisir le sens d'un texte dans une langue étrangère par l'apprentissage de structures ou du vocabulaire. Il assimilera et retiendra ainsi les connaissances reçues en classe. La suppression des devoirs serait néfaste à un travail en profondeur.

A la maison, l'adolescent est livré à lui-même; il s'organise à son gré, et cela est heureux. Cependant, il est à craindre que, sollicité par une foule de diversions intéressantes, il ne s'organise pas du tout. A ce moment devrait entrer en scène sa volonté; volonté qui se forme aussi peu à peu, soutenue par la prise de conscience de sa formation personnelle (rappelée par le règlement de l'école) et du sens du devoir bien fait. A la maison, le travail réalisé dans une petite communauté, la classe, trouve son aboutissement dans une réflexion et des exercices personnels.

Dès lors, faut-il que les parents doivent se trouver à côté de leur fils, crayon à la main, pour faire avec lui ses devoirs ou lui faire apprendre ses leçons? Il semblerait que votre présence soit superflue, car on exige de lui un travail personnel. Evidemment, on peut, dans la mesure du possible, lui fournir une explication; mais est-il toujours facile de la lui donner? Un problème de géométrie, de mathématiques modernes, une structure en anglais ou même en français peuvent faire trébucher les plus habiles.

Rappelons ici que l'école s'organise pour aider les élèves qui n'auraient pas compris une explication. En classe, le maître adapte la matière au niveau de ses élèves; mais si quelque chose leur échappe, ils doivent, durant la leçon déjà, demander des compléments d'information au maître de classe, lors de l'heure d'appui pédagogique (A.P.), consacrée uniquement à renforcer des connaissances peu sûres. Enfin, si un élève rencontre une certaine peine dans une branche déterminée, il peut se rendre spontanément, sans inscription préalable, au cours d'appui (français, mathématiques et allemand): des professeurs se trouvent à leur disposition après la classe, une heure par semaine. Généralement, durant l'étude surveillée de midi et du soir, le maître ne peut donner des explications pour les devoirs; cela troublerait le calme exigé pour un travail personnel soutenu.

Parents, êtes-vous alors libérés de tout contrôle ? N'avez-vous aucune aide à apporter à votre fils ? Si ! Votre rôle est le plus important, même si vous n'intervenez pas toujours directement dans le travail scolaire. Votre rôle est déterminé par :

#### 1. Le climat familial

Toute la vie de l'adolescent sera imprégnée du climat qui règne dans un foyer. De l'amour et d'une autorité bien comprise, dépendent son épanouissement, sa tranquillité intérieure, son attitude envers autrui et son sens du devoir. Cette harmonie du foyer est capitale non seulement pour son travail scolaire, mais aussi pour sa vie.

#### 2. Une bonne atmosphère de travail

A la maison, votre fils doit s'exercer à la réflexion; il doit donc pouvoir se concentrer. Cela suppose une ambiance d'étude où règne le calme: tout bruit et toute agitation extérieure disparaissent ou sont atténués (par exemple la radio, la TV...). Vous pouvez aussi l'aider dans l'organisation de son travail. Les élèves de première année ont reçu les conseils suivants pour leur travail à la maison:

- a) établir un horaire d'étude pour chaque jour et le respecter coûte que coûte;
- b) préparer tout le matériel nécessaire à l'étude (cela évite des déplacements inutiles);
- c) travailler dans le calme et le silence;
- d) SE CONCENTRER.

Ce qui semble, aujourd'hui, faire le plus défaut à nos élèves, c'est précisément cette concentration. De quoi s'agit-il ? Lorsque l'élève effectue rapidement un calcul mental, son esprit se fixe sur les chiffres donnés, il n'entend aucun bruit, ne distingue rien; son cerveau oublie le "superflu" pour se fixer sur une seule chose. C'est la concentration. Elle peut être spontanée si nous sommes attirés par l'originalité, l'utilité ou l'intérêt d'une chose (par exemple lors de la pratique de son sport favori). Quand, au contraire, il existe une certaine contrainte, cette concentration doit être soutenue par notre volonté, volonté prête à sacrifier un intérêt immédiat pour un but lointain.

Afin de rendre possible cette concentration chez l'adolescent, certaines conditions sont requises; il faut, par exemple, qu'il soit bien reposé, capable d'efforts, détendu. Alors que, en pleine croissance, il a besoin de mouvement, l'élève doit rester, généralement assis, en classe de 8 heures à midi, de 14 heures à 16 heures. Est-ce facile ? Cette détente indispensable, il la trouvera dans son milieu familial, et, physiquement, dans la pratique d'un sport, nécessité quotidienne pour un adolescent.

Il est donc important que vous, parents, veilliez au repos, à la détente de votre fils et que vous souteniez son effort de volonté dans la concentration.

### 3. L'intérêt pour le travail de votre fils

En prenant connaissance des résultats scolaires, lorsque vous signez son carnet de devoirs, les feuilles d'interrogation, les fiches de mi-trimestre ou son bulletin trimestriel, vous faites déjà preuve d'un certain intérêt pour le travail de votre fils. Cependant, cela n'est pas suffisant du tout. Plus importante que la note est la prise de conscience de la tâche accomplie en classe et à la maison, de la matière étudiée, des difficultés rencontrées ou des satisfactions ressenties. Tout devrait devenir motifs de discussions et d'échanges entre le fils et le papa surtout, même si ce papa aspire à une tranquillité bien méritée après une journée harassante (sa tâche la plus noble n'est-elle pas l'éducation de ses enfants ?).

#### 4. La fermeté et l'encouragement

Si votre intervention est précieuse dans la formation de la volonté de votre fils, elle le sera aussi pour éviter le découragement et le dégoût. Veillez avec fermeté à l'organisation de son travail à la maison, soutenez-le et encouragez-le s'il doit faire face à la déception ou à l'échec. Qu'il puisse, en toute confiance, vous parler de ses soucis et de ses joies.

Peut-être vous semble-t-il que nous avons fait le tour du monde pour cerner un petit problème. Détrompez-vous. Le travail scolaire de votre fils fait partie d'un tout, on ne peut en dissocier les divers éléments.

Parents, votre fils a besoin de votre aide. Ne le décevez pas !

Jean-Claude CUENNET

## DEPARTS ET ARRIVEES

Les mutations au sein du corps enseignant de notre école ont été particulièrement nombreuses cette année.

Nous remercions tous les professeurs qui ont quitté la maison et leur souhaitons le succès et la satisfaction dans leur nouvelle occupation.

- M. Alfred SUDAN a été nommé chef du service de l'orientation scolaire professionnelle et pré-universitaire du canton.
- M. François FAVRE a été nommé directeur des Ecoles de Marly.
- M. Erwin INGOLD, sous-directeur a été appelé à prendre la responsabilité de la section allemande de l'école secondaire de la ville de Fribourg.

La création de cette section a également entraîné le départ de certains maîtres. Ce sont

M. Adolphe AEBISCHER, curé de ville,  
M. Gion DERUNGS,  
M. Yvan RICKENBACHER,  
M. René SCHMIDHAUESLER.

D'autres maîtres ont quitté l'ESG pour poursuivre des études ou travailler dans d'autres établissements.

M. Heiny BOSCHUNG,  
M. Gérard COMMENT,  
M. Bernard JAQUIER,  
M. Michel MEYLAN,  
M. Jean-Marie ROBADEY,  
Mme Marie-Antoinette ROULIN.

A la suite de l'intégration des classes d'orientation au degré secondaire, nous avons le plaisir d'accueillir les maîtres suivants :

A Fribourg : M. Victor GALLEY, maître principal,  
M. Jean-Pierre BARBEY,  
M. Bernard CARREL,  
M. Marcel CARREL,  
M. Albin KOLLY,  
M. Bernard SANSONNENS,  
M. Georges SCHNEUWLY,  
M. René ZILLWEGER

A Avry-sur-Matran : Soeur Candide COTTING,  
M. Clotaire FORMERY,  
M. Georges MAILLARD,  
Mlle Marianne RUDAZ.

A Marly, Grand Pré : Mlle Marguerite BARRAS,  
M. Marcel COLLOMB,  
Soeur Claire-Marie COMTE,  
M. Jean-Claude CUENNET,  
M. Jacques DEGLISE,  
M. André MARADAN,  
M. Ernest MAURON,  
Mme Béatrice MAYER.

A Posat : M. Maurice REYNAUD

Nous saluons également l'arrivée de nouveaux maîtres à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue dans les classes secondaires traditionnelles.

Mlle Yolande ANTILLE,  
M. Jacques BERARD,  
M. François BOUVERAT, à Farvagny,  
Soeur Anna BOVET, à Farvagny,  
Mme Suzanne BOVET, à Farvagny,  
M. Georges COSANDEY,  
M. Edmond DARBELLAY,  
M. Louis DESPONT, à Farvagny,  
Mlle Marie-Paule FRAGNIERE, à Farvagny,  
M. Marcel GAUTRON,  
Mme Madeleine IMBERECHTS,  
M. Alfred JAHN,  
M. Philippe LAVANCHY,  
M. Marc MAILLARD,  
M. André PAUCHARD,  
M. Jean RAST,  
M. Michel SAPIN, à Farvagny,  
M. Georges SCHMUTZ,  
M. Ladislav SUJECKI,  
M. Albert VIAL, à Farvagny,  
M. Pierre KAECH, au service OP,  
M. Clovis MOREL, au service OP.

## OU VA VOTRE ARGENT

Comme chaque année, les parents des élèves ont reçu, avant la rentrée de septembre, une facture destinée à assurer leur participation à certains frais et à en couvrir d'autres. Malgré le symbolisme de sa couleur, le bulletin de versement n'a jamais un caractère très sympathique. Par ailleurs, le montant réclamé provoque parfois de l'étonnement et suscite aussi certaines questions légitimes. Nous avons tenté de les résumer avant de les transmettre à M. Michel Ducrest, directeur de l'Ecole.

- ESG Inf. - Pourquoi existe-t-il une différence entre les montants réclamés aux parents des élèves de l'ESG et ceux qui sont demandés par l'Ecole secondaire de jeunes filles ?
- M. D. - Ce manque d'unité provient simplement de la différence des services offerts. Pour des raisons découlant essentiellement d'une insuffisance de locaux, l'Ecole secondaire de jeunes filles n'a pu, jusqu'ici, organiser la distribution de tout le matériel scolaire. Elle s'est contentée d'un service de location de livres et a demandé à ses élèves d'acquiescer le reste du matériel dans les commerces de la Ville. A l'ESG, par contre, nous remettons aux élèves tout le matériel qu'ils utilisent en classe. Je pense ne pas m'engager de façon irraisonnée en affirmant qu'il y aura, dès la rentrée prochaine, uniformisation dans le mode de facturation utilisé par les deux écoles secondaires officielles de la ville et, par voie de conséquence, similitude dans les services offerts.
- ESG Inf. - En prenant une facture, nous constatons tout d'abord, sous la rubrique "Ecolage" un montant de Fr. 100.--. A quoi sert ce montant ?
- M. D. - Cette question simple amène une réponse relativement complexe. Tout d'abord, aucun écolage n'est facturé aux parents d'élèves qui habitent Fribourg; l'Ecole a un statut communal et la ville a supporté seule, après les subventions de l'Etat, les frais de construction et d'équipement des bâtiments. Quant au montant de l'écolage, il est de Fr. 100.-- pour les élèves qui habitent l'une des septante communes constituant le Cercle des Ecoles secondaires de la Sarine; il est de F. 300.-- pour les enfants provenant hors de cette région. Cette différence, choquante au premier abord, provient simplement du fait que les communes du Cercle cité plus haut participent aux frais de traitement du personnel et aux charges d'exploitation des bâtiments; les autres communes ne sont pas tenues par les clauses d'une convention.

Revenons à votre question. Le montant de Fr. 100.-- diminue d'autant la participation des communes. A proprement parler, il n'est donc pas destiné à l'Ecole elle-même mais figure dans la facture pour des raisons de simplification administrative.

Il est peut-être intéressant de préciser enfin que les charges moyennes pour un élève ont atteint, en 1972, environ Fr. 2'800.--.

ESG Inf. - Un deuxième montant de Fr. 80.-- est demandé pour le matériel scolaire; n'est-ce pas beaucoup ?

M. D. - Là encore, tout dépend de ce qu'on offre. Vous connaissez le prix des livres, des cahiers et du matériel en général. Le montant demandé est calculé au plus juste et adapté en fonction des dépenses réelles de l'année écoulée. Faut-il préciser que nous avons poussé la minutie jusqu'à faire établir, pour notre usage propre, le détail du matériel remis à chaque classe ? Nous avons constaté certaines différences qui pourraient évidemment être répercutées sur des factures plus "personnalisées". Ce mode de faire aurait, par contre, l'inconvénient très lourd d'empêcher un traitement électronique et d'augmenter les frais sur un autre plan.

D'ailleurs, si vous avez lu attentivement les "Avis de rentrée", vous aurez peut-être remarqué que l'indication du chiffre 80 appartient à une typographie particulière. Nous avons donné à l'imprimerie un document avec le chiffre 85 et avons pu le réduire après le bouclage de la comptabilité en toute dernière minute à Fr. 80.--.

Cette anecdote montre notre préoccupation de ne demander aux parents que ce qui est nécessaire. Ultime précision; les frais d'appareils et de matériel pédagogique ne sont pas supportés par les versements des parents mais sont pris en charge dans le cadre du budget de l'Ecole, par la commune de Fribourg et celles du cercle scolaire.

ESG Inf. - Les élèves ont-ils d'autres frais de matériel ?

M. D. - Le montant demandé permet de prendre en charge un matériel de base; lorsque certains professeurs souhaitent d'autres acquisitions, ils me soumettent leurs propositions. Cette année, j'ai autorisé de commander et de faire payer par les élèves un matériel de dessin (Fr. 7.-- environ) et, dans les classes où l'on pratique la lecture suivie, par l'étude commune d'une

oeuvre, de faire acquérir un livre de poche par trimestre. Par ailleurs, les élèves doivent posséder les instruments de dessin (un compas, tire-ligne, etc.).

ESG Inf. - Est-ce indiscret de vous demander ce que représentent les Fr. 20.-- de frais divers ?

M. D. - Si je craignais l'indiscrétion, je n'aurais pas accepté le principe même de l'information sur ce sujet. Est-ce vraiment nécessaire de dire qu'il n'y a rien à cacher ?

La ventilation - il faut bien employer un terme comptable - du montant des frais divers est la suivante :

- formation culturelle	Fr. 8.--
- bibliothèque des élèves	Fr. 3.--
- radiophotographie	Fr. 3.--
- ESG Information	Fr. 5.--
- dépenses de sympathie (deuils par exemple)	Fr. 1.--

Vous me permettrez de préciser que la bibliothèque des élèves est en voie de constitution et que, pour l'instant, elle est remplacée par des "caisses" de la Bibliothèque pour tous.

Il faut dire aussi que les dépenses de la formation culturelle, de la bibliothèque, d'ESG Information ne sont que partiellement couvertes par l'apport des parents et que les communes contribuent également à en couvrir les frais réels.

ESG Inf. - Qu'en est-il des montants réclamés pour la dactylographie et les travaux manuels ?

M. D. - Le premier permet d'assurer à la fois l'entretien et l'amortissement des machines, le deuxième de prendre partiellement en charge les frais très élevés de certaines matières premières. A propos de la dactylographie, je tiens aussi à préciser qu'il n'y a jamais eu pour les élèves obligation d'acquérir une machine pour effectuer des exercices à la maison.

ESG Inf. - Peut-on encore vous demander si les personnes de condition modeste doivent payer tous ces montants ?

M. D. - Il existe, pour les habitants de la Ville, un montant inscrit au budget de l'Ecole et qui permet de venir discrètement en aide notamment aux mères qui assument seules les charges matérielles d'une famille. Il y a aussi l'aide de certains services sociaux, de certaines communes, de Pro Juventute.

ESG Inf. - L'Ecole connaît-elle aussi ceux qu'on appelle les mauvais payeurs ?

M. D. - Oui, mais ils sont extrêmement peu nombreux. Lorsque l'échéance est passée, nous transmettons les factures au Service du Contentieux de la Ville de Fribourg qui se charge des encaissements.

ESG Inf. - Qui tient la comptabilité de l'Ecole et quel a été le résultat du dernier exercice ?

M. D. - L'organisation de la comptabilité de l'Ecole a été assurée par M. Hubert Savoy, chef comptable au Service des Finances de la Ville de Fribourg. M. Savoy continue à superviser la tenue des comptes et leur orthodoxie. Par ailleurs, comme toute institution communale, les comptes de l'ESG sont transmis au Conseil communal et soumis à la commission de vérification des comptes du Conseil général.

Le dernier exercice comptable a été bouclé avec un déficit de Fr. 7'373.50. Il y avait heureusement eu, certaines années précédentes, une situation plus favorable. Nous avons ainsi pu repartir sans préoccupation excessive et avec le sentiment réconfortant que l'administration est au service de la pédagogie. Puisse-t-elle le rester !

GAMBACH

Comme une plante vigoureuse, l'ESG s'est ramifiée, en septembre, jusque dans la rue des Ecoles. Une petite communauté s'est installée là et y prend racine peu à peu, tel un stolon de fraisier, reliée encore à la "maison-mère" par les allées et venues des élèves et des maîtres, mais puisant en même temps dans le milieu ambiant une sève nouvelle qui lui donne son originalité. D'abord un peu nostalgiques, un vague sentiment d'exil au fond du coeur, nous nous sommes adaptés assez vite aux exigences des lieux. Les couloirs ne nous paraissent plus si sombres, les locaux plus si vétustes. Pouvoir fermer à clef les fenêtres des salles, mais ne pas avoir de clef pour les portes nous semble être maintenant dans l'ordre normal des choses. Que la sonnerie manifeste son humeur fantasque, en ne retentissant que lorsqu'elle en a vraiment envie, ne nous étonne plus. Même les cris aigus et discordants des petits de l'école primaire en récréation nous sont devenus familiers; ils nous enchantent presque autant que les notes colorées du grand hêtre de l'autre côté de la rue. Ce charmant concert matinal est, en effet, le prélude à notre propre récréation. Déjà les maîtres hument en pensée l'excellent café qu'ils vont déguster en toute amitié dans le bureau-salon-parloir-réfectoire qui leur est réservé. Déjà les élèves préparent leur monnaie pour acheter leur petit pain quotidien non pas chez le boulanger du coin, mais chez leurs camarades suisses-allemands: signe incontestable de la coexistence pacifique qui règne entre les deux sections du Gambach. Quand la sonnette retentit ou quand il est devenu évident qu'elle ne le fera pas, tout le monde se rend aux endroits précités. Puis, pour certaines classes, c'est la descente rapide vers la "maison-mère" où leur sont enseignées les branches "spéciales". Pendant ce temps, la rue des Ecoles s'est remise à l'étude. Le grand hêtre s'ennuie un peu et laisse tomber ses feuilles, une à une, comme pour se distraire.

André BAYS

## VILLA CAECILIA

La maison abrite trois classes françaises: une soixantaine d'élèves et trois maîtres dans le calme et la chlorophylle.

Les peintres ont rafraîchi l'intérieur du bâtiment; des ateliers bois et fer sont installés au sous-sol.

Chaque professeur dirige une classe, y enseigne les branches fondamentales et de formation générale.

Au moment où l'on parle tant d'éducation globale, ce milieu, à la mesure d'un chez soi, favorise les contacts humains, assure l'unité d'action à l'égard de jeunes sollicités par des appétits contradictoires, allergiques aux va-et-vient et aux reprises successives d'un enseignement de masse.

Cette proximité suppose un engagement réciproque soutenu qui ne se prend pas sans heurts et quelques déceptions, et requiert, de la part du maître, une généreuse disponibilité. Il faut trouver le tracé d'une formation adapté à chaque individu pour qu'il reconnaisse, d'abord, l'utilité des démarches scolaires et fasse, peu à peu, siennes les décisions concernant son avenir dans la société.

"Sévères à nos faiblesses, reconnaissants à nos rigueurs", telle est, en fin de compte, la réaction des jeunes à une éducation réaliste.

les maîtres P

N.D.L.R. Des chroniques d'autres groupes paraîtront dans le prochain numéro.

félicite les nouveaux titulaires d'une nomination officiell

Mme Gilberte DESPOND

M. Pierre PIQUE

M. Jean-Maurice RAPPAZ,

félicite également

M. et Mme Alfons GRUENENFELDER

à l'occasion de la naissance de Christine-Angèle,

présente ses voeux de bonheur à

Mlle Yolande ANTILLE

à l'occasion de son prochain mariage avec

M. Wolfgang Gödersmann,

dit sa sympathie à

M. Daniel PROGIN qui a eu la

douleur de perdre son père.

